



Mercredi 01.06.11 | 44e année | No 16

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Excellent pour Neuchâtel

L'année du Millénaire de votre ville nous offre l'occasion de revisiter son histoire: l'ouverture sur le monde en est l'une de ses caractéristiques qui explique l'identité de ses habitants et le riche patrimoine construit.

Durant ces mille ans d'histoire, le XVIII^e siècle – le Siècle des Lumières – a été une période particulièrement faste tant sur le plan de la construction de bâtiments prestigieux, que sur le plan intellectuel, par la participation au développement des sciences et des idées nouvelles, à l'édition d'ouvrages et à la littérature.

C'est à cette époque que notre bibliothèque publique a été fondée, dont la mission est de rassembler et d'enrichir les collections et les archives intellectuelles régionales. A ce titre, elle possède une vaste collection d'ouvrages anciens d'une valeur inestimable, dont le fonds Jean-Jacques Rousseau, l'un des plus grands philosophes européens au rayonnement mondial.

En inscrivant il y a quelques jours cette collection avec celle de la bibliothèque de Genève au prestigieux Registre de la Mémoire du monde, l'Unesco reconnaît la portée universelle de cette collection unique dans l'évolution de la pensée humaine et la valeur du patrimoine mondial à sauvegarder pour les générations futures. Cette décision constitue un honneur immense pour notre bibliothèque et pour le rayonnement de Neuchâtel. Elle implique aussi la responsabilité de valoriser la collection et de la sauvegarder avec un maximum de précautions.

*Françoise Jeanmeret
Directrice de la culture*



Après un premier passage en 2007, Gotan Project sera de retour dimanche à Festi'neuch • Photo: archives

Festi'neuch ouvre le bal

Les Jeunes-Rives accueilleront dès jeudi et jusqu'à dimanche la 11^e édition de Festi'neuch, à l'affiche plus alléchante et éclectique que jamais. Têtes d'affiches et jeunes pousses locales se succéderont sur scène, pour des concerts aux sonorités rock, reggae, hip-hop ou électro. Il reste encore des places! Pour les plus endurants, la fête se poursuivra jusqu'au petit matin dans des « Alternatives » à la Case à chocs.

Autre nouveauté cette année, Festi'neuch profite de l'annulation de la Fête de l'Uni pour organiser une soirée digne des plus grands clubs à la Case à chocs. Après cette mise en bouche, le festival s'ouvrira jeudi avec comme têtes d'affiche l'ex des Rita

Mitsouko Catherine Ringer, la chanteuse allemande d'origine nigériane Ayo et le groupe britannique Archive, pilier de la musique trip-hop.

Le lendemain, le hip-hop sera à l'honneur avec le groupe new-yorkais Wu-Tang Clan et DJ Shadow. Samedi s'annonce déjà comme l'une des soirées les plus courues grâce à la venue de la star mondiale de l'électro pop Moby et des rockers français des BB Brunes. Le festival se clora dimanche avec Groundation pour un hommage à Bob Marley et le tango électro de Gotan Project.

Scène suisse à l'honneur

Festi'neuch fait également la part belle aux artistes suisses et

locaux. Les festivaliers pourront notamment découvrir la Bande à Mani, The National Fanfare of Kadebostany et leur surprenante électro balkanique, le rap groovy de Trip In ou le projet fou du groupe The November Rainband, qui revisite Tom Waits.

Les enfants ne sont pas oubliés avec la traditionnelle journée des familles. Les prélocations sont terminées mais il reste encore une centaine de places pour les différentes animations proposées. Les premiers arrivés seront les premiers servis dimanche dès 11 heures. Les parents bredouilles pourront toujours consoler leur progéniture avec le concert d'Henri Dès l'après-midi, mais au plein tarif. (ab)



4

La bibliothèque Pestalozzi a lancé un « quiz du Millénaire » pour les enfants dès dix ans.



9

La Ville veut organiser un concours d'urbanisme pour les places Numa-Droz et du Port.



16

La finale de la Coupe de Suisse entre les rouge et noir de Xamax et le FC Sion en images.

 **Ghielmetti**
Pompes funèbres
Écoute et discrétion au service des familles

Tél. 032 721 19 31

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

Année intermédiaire

séances
d'informations

- Pour les jeunes sortant de l'école obligatoire
- Apprendre l'allemand en Suisse orientale
- Acquérir de l'expérience professionnelle (stage)
- Parfaire les connaissances scolaires acquises
- S'assurer d'une place d'apprentissage

Soirées d'information:
Lausanne, Buffet de la Gare
mercredi 08.06.2011 19h 30

Ortega Schule: 021 866 66 36 ou 079 754 34 37

www.anneeintermediaire.ch

Dans ce numéro

A la découverte du Gor

L'Association du Gor de Vauseyon propose samedi des visites commentées et gratuites du site à l'occasion de la Journée suisse des moulins. Rendez-vous est donné à chaque heure pile dès 10 heures.

Page 5

Réaménager l'espace public

Le Conseil communal veut organiser un concours pour repenser entièrement le secteur compris entre le port et la place Numa-Droz. Le Parlement se prononcera lundi sur cette nouvelle dépense.

Page 8

Nouvelle liaison piétonne

Le Conseil communal sollicite un crédit de 1,55 million de francs pour la réalisation d'une passerelle entre la gare et la colline de Bel-Air. Si le Conseil général donne son aval, piétons et cyclistes pourront l'emprunter dès mars.

Page 9

Les Cadolles en chantier



La construction de trois bâtiments comprenant 148 nouveaux appartements a commencé la semaine dernière sur le site de l'ancien hôpital des Cadolles. La fin des travaux est prévue en janvier 2014.

Page 10

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra mercredi 8 juin.

Une salle d'escalade construite à Beaugard par des grimpeurs



La salle d'escalade de Neuchâtel propose des parcours de grimpe très variés.

Trouver des solutions face à un mur

Un grand bâtiment brun se trouve à côté de la station de lavage pour automobiles de Beaugard. Un escalier étroit mène à sa porte métallique. Derrière elle, de grandes parois en bois sont parsemées de prises roses, bleues et jaunes de toutes sortes de formes. Le sol est recouvert d'un épais matelas jaune et de tapis de gymnastique rouges. Ces locaux qui renfermaient autrefois des transformateurs électriques abritent aujourd'hui la salle d'escalade de Neuchâtel.

A l'occasion de l'Expo.02, le Club alpin suisse proposait aux visiteurs de découvrir l'escalade de blocs sur une sculpture de 6 mètres de haut installée sur l'Arteplage de Neuchâtel. Au terme de la manifestation, un petit groupe de grimpeurs neuchâtelois souhaitait récupérer certaines parties de la structure. Le Service des sports de la Ville et les Services industriels leur ont mis le bâtiment désaffecté de Beaugard à disposition pour y aménager une salle de grimpe. L'Association salle d'escalade à Neuchâtel (ASEN) voit ainsi le jour en mai 2003.

Des blocs faits main

«Tous les modules ont été construits sur mesure à la main», indique Ali Chevallier, responsable de la gestion de la salle d'escalade de Neuchâtel. Et d'ajouter: «Au départ, nous avons emprunté de l'argent auprès de nos membres pour acheter le matériel nécessaire». Le noyau de départ, composé entre autres de professionnels du bâtiment, a passé des milliers d'heures à titre bénévole pour confectionner ces parois de grimpe. La salle d'escalade de Neuchâtel a officiellement ouvert ses portes en novembre 2006. L'Association compte aujourd'hui quelque 400 membres. «Au vu du succès, nous avons été contraints de professionnaliser la gestion de la salle», explique Ali Chevallier. Deux personnes se chargent de l'entretien des locaux, une s'occupe de la gestion des membres et une autre de la gestion de la salle.

Un système qui fait ses preuves

Les membres de l'Association ont la possibilité d'acquiescer un abonnement qui leur donne accès à la salle en tout temps: ils reçoivent une clé des locaux. Pour les autres, il suffit de

toquer à la porte d'entrée. Si personne ne répond, une clé est à disposition au magasin Défi Montagne à Peseux. L'ASEN constitue une association à but non lucratif. Elle n'organise donc aucun cours pour apprendre à grimper. «L'ambiance est bon enfant: les grimpeurs chevronnés donnent toujours quelques tuyaux aux débutants».

L'escalade évolue

«Le monde de l'escalade a beaucoup évolué», confie Ali Chevallier. Avant, c'était une activité exclusivement extérieure. Avec l'arrivée des salles d'escalade, la grimpe est devenue un sport à part entière. Les gens viennent bouger entre midi et 14 heures comme ils iraient au fitness. «Ce n'est pas négatif, mais il manque quand même la dimension du rocher et du contact avec la nature», précise le responsable. Dans la salle, l'équipe d'entretien change souvent les prises pour varier les voies au maximum.» A l'extérieur, la variété est infinie. La salle d'escalade accueille plus de monde en hiver. «Lorsque le temps ne me permet pas de grimper dehors, j'y amène les élèves de mon école d'escalade Vertineuch.» (ak)

 Quiz du Millénaire pour les enfants et chasse au trésor pour tous

Découvrir la ville en s'amusant

Pendant toute la durée des festivités du Millénaire, un quiz et une chasse au trésor invitent petits et grands à découvrir Neuchâtel et son histoire. Nul besoin de connaissances spécifiques pour mener à bien ces deux jeux-concours distincts: un sens aigu de l'observation suffit pour trouver la réponse à la plupart des questions.

Elaboré par le personnel de la bibliothèque Pestalozzi, le «Quiz du Millénaire» comporte une quarantaine de questions de nature historique: quelle était la fonction de la Tour des prisons du X^e au XII^e siècle? Que tient dans sa main gauche le personnage illustre du XVIII^e siècle qui a donné son nom à la place Pury et y règne toujours?

Pour pouvoir répondre, les enfants doivent se rendre dans une dizaine de lieux du centre-ville et ouvrir grand les yeux.

Seules huit questions, indiquées par un sigle en forme de livre, ne trouveront pas leurs réponses sur les murs. Il faut les chercher dans les documents mis à disposition par la bibliothèque.

Dès 10 ans

Le quiz incite les enfants à jeter un regard nouveau sur les bâtiments devant



Le «Quiz du Millénaire» de la bibliothèque Pestalozzi ravira les enfants dès dix ans.

lesquels ils passent quotidiennement sans y prêter attention et leur fait connaître l'histoire de la ville, souligne la bibliothécaire Valérie Jenouvrier. Il s'adresse surtout aux écoliers dès dix ans, mais les plus petits peuvent également s'y frotter avec l'aide de leurs parents.

Un tirage au sort aura lieu parmi les bulletins retournés à la biblio-

thèque jusqu'au 24 septembre. Une surprise récompensera les lauréats.

A vos méninges

Concoctée par deux guides indépendantes, Véronique Françoise et Cornelia Pilli, la chasse au trésor vise elle aussi à faire découvrir les richesses de la ville, à ses habitants comme

aux touristes. Le parcours, fléché dans des dépliants disponibles à l'Office du tourisme, à la chocolaterie Walder et à la bijouterie Mathys, conduit de la place du Port au Palais DuPeyrou en passant par la vieille ville.

Il est émaillé de vingt questions à choix multiples, qui font appel à l'observation, aux connaissances et à la déduction. Pour preuve la première question: quel est le nom du seul chef-lieu cantonal à ne pas figurer sur la façade de l'Hôtel des Postes construit en 1896?

De beaux cadeaux

Les lettres associées aux bonnes réponses forment un mot mystère, à reporter sur le bulletin de participation au terme du dépliant. Ce dernier doit être glissé dans les urnes situées à l'Office du tourisme et dans les deux commerces partenaires. Un tirage au sort départagera les gagnants en octobre.

Parmi les gros lots figurent une montre et une nuitée dans un grand hôtel. En récompense de leurs efforts, tous les participants recevront par ailleurs un chocolat et un billet pour un tour en train touristique. (ab)

Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (place Numa-Droz 3), exposition permanente «Jean-Jacques Rousseau dans la Principauté de Neuchâtel». Ouvert me et sa de 14 à 17 heures. **La Bibliothèque sera fermée jeudi 2 juin (Ascension). Ouvert vendredi 3 et samedi 4 juin selon l'horaire habituel.**

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), exposition permanente, legs Yvan et Hélène Amez-Droz.

Dès le 3 avril, exposition «Neuchâtel: une histoire millénaire». Ouvert ma-di de 11 à 18 heures. Entrée libre le mercredi.

Jusqu'au 21 août, exposition «Citoyenne suisse. 40 ans et après?». Jusqu'au 16 octobre, exposition



Gérard Schneider – grands gestes pour un grand monde.

Dimanche 5 juin à 14, 15 et 16 heures, démonstrations publiques des automates Jaquet-Droz.

Mardi 7 juin à 12h15, mardi du Ruckers. Concert donné par les élèves de la Haute Ecole de musique de Genève, site de Neuchâtel (classe de musique de chambre de Pierre-Laurent Haesler).

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques.

Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13 à 17 heures ou sur rendez-vous. Entrée libre, sauf mardis du musée et expos temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jusqu'au 15 septembre, exposition «Bruits». Ouvert ma-di de 10 à 17 heures. Entrée libre le mercredi.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 21 décembre 2012, exposition «Sacré science! Croire ou savoir...». Ouvert ma-di de 10 à 18h. Entrée libre le mercredi.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74), jusqu'au 31 juillet, exposition «Mario Botta Architecture et Mémoire». Ouvert me-di de 11 à 17 heures. www.cdn.ch

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 16 juillet, exposition Marc-Antoine Fehr, natures mortes. Ouvert ma-ve de 14 à 18h30, sa de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, di de 15 à 18 heures.

Galerie du Pommier (rue du Pommier 9), jusqu'au 30 juin, exposition Chloé Nicolet-dit-Félix: «Regards sur l'école de théâtre du CCN». Ouvert du lu au ve (sauf lundi matin) de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures. Entrée libre.

Galerie YD (rue Fleury 6), du 10 juin au 10 juillet, exposition Stella Challes, collages sur Neuchâtel. Vernissage vendredi 10 juin dès 18 heures. Ouvert me-ve de 16 à 20 heures, sa et di de 15 à 19 heures.

Boutique d'information sociale (rue St-Maurice 4), jusqu'au 3 juin, exposition des différents services de la Croix-Rouge Suisse, section Neuchâtel.

Jardin Botanique (Pertuis-du-Sault 58) jusqu'au 2 octobre, exposition Philippe Joset, sculpture.

Concerts

Théâtre du Passage, vendredi 17 juin à 20 heures, concert de tango par le Trio Contempo (Isabelle Sajot, violoncelle, Marisa Mercadé, bandonéon et Roberta Roman, guitare), suivi d'une milonga ouverte à tous de 21h30 à 24 heures. Réservation pour le concert: tél. 032 717 79 07. www.tangomoon.ch



L'actualité culturelle

Projection d'archives audiovisuelles

A l'occasion de l'exposition « Citoyenne suisse: 40 ans et après? » et en collaboration avec le Musée d'art et d'histoire et l'Office de la politique familiale et de l'égalité, MemoriaV présentera mercredi 8 juin une nouvelle production de la série « Réalités suisses ».

Cette soirée de projections intitulée « Droits des femmes, portraits de femmes » sera agrémentée d'éclairages historiques et politiques et permettra au public de (re)découvrir en sons et images les grands moments de l'histoire des droits des femmes en Suisse. Les projections seront accompagnées des analyses et commentaires de Mmes Nicole Baur, cheffe de l'Office de la politique familiale et de l'égalité, Jacqueline de Quattro, conseillère d'Etat vaudoise, Kristina Schulz, historienne et Claudine Staehli-Wolf,

première élue à l'exécutif de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Musée d'art et d'histoire, mercredi 8 juin dès 18 heures (visite commentée de l'exposition). A 19 heures, début de la soirée « Réalités suisses ». Entrée libre.

Sketches up

Le Théâtre Tumulte accueillera dimanche 19 juin un duo français, le Théâtre de l'Oncion.



Pour sa création *Sketches up*, l'auteur de ces scènes d'humour Jean-Frédéric Schlicklin s'est entouré de deux complices, Samuel Rochat son partenaire de jeu et Françoise Sage, metteur en scène. « Deux personnages improbables se croisent sept fois de suite pour des motifs imprudents. Le spectateur n'en sort pas indemne tant il rit du jeu pince-sans-rire de ces deux acolytes. Car il y en a toujours un pour entraîner l'autre sur une voie glissante, toujours un pour piéger l'autre dans les règles de l'art comique dont les pères auraient pour nom Laurel et Hardy. »
Théâtre Tumulte, rue Erhard-Borel 13, dimanche 19 juin à 17 heures. Entrée: Fr. 20.-/Fr. 15.-.

En juin dans les musées

L'atelier des musées propose divers ateliers le mercredi après-midi dans les musées.

Les petits de 4 à 6 ans sont invités à découvrir la peinture gestuelle au Musée d'art et d'histoire mercredi 8 juin de 14 heures à 15h30 tandis que les 7-12 ans y sont conviés le 15 juin de 14 à 16 heures.

Dans le cadre de l'exposition « Sacrée science! au Muséum d'histoire naturelle, l'atelier des musées propose aux enfants de 8-10 ans une animation mercredi 8 juin de 14 heures à 15h30, et de 16 heures à 17h30 pour les 4-5 ans, ainsi que le mercredi 29 juin de 14 heures à 15h30 pour les 6-7 ans et de 16 heures à 17h30 pour les 8-10 ans.

Renseignements et inscriptions: Atelier des musées, fbg de l'Hôpital 4, tél. 032 717 79 18 (mardi au vendredi matin), www.atelier-des-musees.ch

Chronique
culturelle



Artiste accompli

Pour faire rire à la radio, il suffit d'avoir de la tchache et de dire n'importe quoi sur presque rien. Pour tenir en haleine 500 personnes deux heures durant et les faire se marrer en live, il faut du talent et de la présence. Yann Lambiel, de passage au Passage la semaine passée, en est bourré. On connaissait l'imitateur de Couchepin qui fait les beaux jours de la soupe sur La Première le dimanche à l'heure de l'apéro; on ne connaissait pas le comédien, chanteur, danseur et musicien accompli qui incarne, au sens propre, anciens et nouveaux conseillers fédéraux. Car Lambiel imite la voix mais aussi l'attitude et les mimiques de celles et ceux qu'il brocarde, le tout sans vulgarité ni propos en-dessous de la ceinture. Et cela, il faut vraiment le voir pour le croire! Bon, cette bête de scène qui sait aussi souffler dans une trompette et taper sur une batterie, a encore des progrès à faire avec Didier Burkhalter. Mais sur le fond, son spectacle rehaussé par l'excellent quartet de Sandrine Viglino ainsi que par une mise en scène et un éclairage de qualité, est vraiment bon et à découvrir absolument (au Théâtre du Jorat à Mézières par exemple les 15,16,17 et 18 juin).

Patrice Neuenschwander

Le site du Gor a abrité la décharge d'ordures ménagères de la commune entre 1950 et 1953

A la découverte du Gor

L'Association du Gor de Vauseyon propose samedi 4 juin une série de visites commentées et gratuites du site à l'occasion de la Journée suisse des moulins. Le public est invité à découvrir l'histoire de ce lieu emblématique au travers d'un parcours didactique. Les visites commenceront à chaque heure pile entre 10 et 16 heures. Le public aura l'occasion de se ravitailler au stand pâtisseries. En cas de beau temps, l'association mettra un grill à disposition des visiteurs.



Les visiteurs découvriront les roues de démonstration du Gor de Vauseyon à l'occasion de la Journée des moulins, samedi 4 juin.

Le Gor de Vauseyon témoigne de l'activité préindustrielle de l'ancien bourg. A l'époque, le Seyon, long de 12 kilomètres, était exploité par une vingtaine de moulins, scieries, forges et fabriques d'Indiennes.

Restauration de moulins

Les visiteurs auront la possibilité de parcourir la gorge sauvage et ses cascades. Outre les vestiges du moulin Chambrier, construit au XVI^e siècle, ils assisteront à différentes démonstrations du fonctionnement des roues.

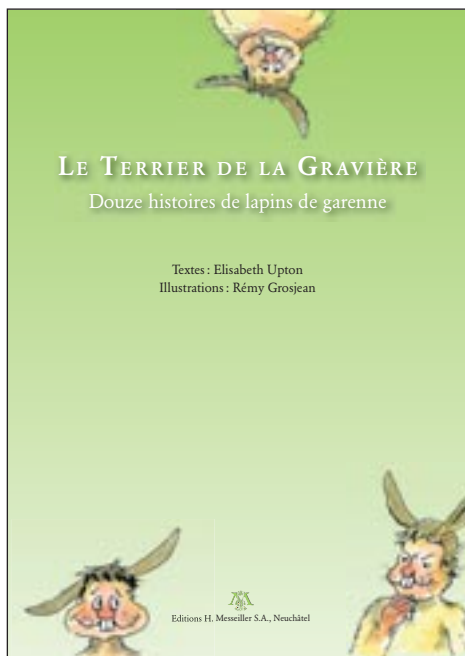
Les guides présenteront les travaux de restauration et les projets de l'Association du Gor de Vauseyon. De multiples renseignements seront disponibles dans le pavillon d'information du site, situé au-dessus de la Maison du Prussien.

Visites gratuites pour le millénaire

L'Association du Gor de Vauseyon et la Fondation des Moulins du Gor

mettent sur pied une série de visites gratuites à l'occasion du millénaire de la cité. Elles auront lieu de 14 à 17 heures chaque premier et troisième samedis du mois, soit les 4 et 18 juin, les 2 et 16 juillet, les 6 et 20 août, les 3 et 17 septembre et les 1^{er} et 15 octobre. (ak)

Renseignements sur www.gor.ch ou auprès de l'Association du Gor de Vauseyon au 032 725 11 11.



NOUVEAU!

Textes d'Elisabeth Upton
Illustrations de Rémy Grosjean

Le Terrier de la Gravière Douze histoires de lapins de Garenne

Les histoires du Terrier de la Gravière nous emmènent en Angleterre, où nombre d'animaux habitent un paradis naturel enchanteur. Le Terrier abrite des lapins, que le lecteur apprend à connaître au fil des pages. Attachants, drôles, parfois agaçants, ils parlent et vivent diverses péripéties avec des yeux mi-humains mi-lapins. L'auteure allie sensibilité et imagination dans ces douze aventures, illustrées avec humour par Rémy Grosjean, et dans lesquelles petits et grands enfants auront plaisir à s'immerger.

Disponible en ouvrage simple ou en coffret contenant les 12 histoires sous forme de livrets indépendants.

LIVRE

20.-

COFFRET

58.-



Bulletin de commande

à envoyer aux Editions H. Messeiller SA, case postale 95, 2006 Neuchâtel

..... ex. de l'ouvrage «**Le Terrier de la Gravière**» d'Elisabeth Upton, au prix de **Fr. 20.-**

..... ex. du coffret «**Le Terrier de la Gravière**» d'Elisabeth Upton, au prix de **Fr. 58.-**

(TVA 2,5% incl.), frais de port et d'emballage en sus.

Nom: _____

Prénom: _____

Rue et N°: _____

NP et localité: _____

Téléphone: _____

E-mail: _____

Date: _____ Signature: _____

La chronique cinéma de...

L'envers du décor politique



Anne Kybourg

«La Conquête», réalisé par Xavier Durringer, raconte l'ascension au pouvoir de Nicolas Sarkozy. Le film retrace les cinq années de campagne présidentielle de l'homme politique le plus «peuplé» de France. Amitiés, coups bas, rivalité: tout y passe, sans véritablement dévoiler des éléments inédits sur les coulisses du monde politique français.

Denis Podalydès (Nicolas Sarkozy) et Bernard Lecoq (Jacques Chirac) se fondent dans leurs rôles à la perfection. A tel point que le film tombe presque dans la caricature. Les acteurs ressemblent physiquement à leurs personnages, mais en plus ils parlent et bougent comme eux. Ce mimétisme nuit au film: plusieurs scènes deviennent risibles alors qu'elles devraient éclairer les spectateurs sur des moments clés de la carrière politique de Sarkozy.

La présidence à tout prix

Ce film biographique aborde plusieurs grandes dates: la nomina-



Dans «La Conquête», les acteurs Denis Podalydès et Bernard Lecoq réussissent une belle performance d'imitation. • Photo: sp

tion de Sarkozy au poste de ministre de l'Intérieur, le remplacement de Raffarin par Villepin au titre de premier ministre, l'affaire Clearstream ou encore la prise de l'UMP par Sarkozy. «La Conquête» n'apporte pas de nouveaux éléments par rapport à ce qui est sorti dans la presse sur ces différents événements. Les rapports qu'entretiennent Chirac, Villepin et Sarkozy dans le film montrent à quel point les politiciens

ne cessent de se tirer dans les pattes pour obtenir ce qu'ils veulent. Sans grande surprise.

Naufrage de son mariage

Le couple Sarko et Cécilia occupe une place centrale tout au long du film. Les spectateurs découvriront un homme grisé par le départ de sa femme. Le jour de l'élection présidentielle, Sarkozy reste cloîtré dans ses appartements et tente vainement de

joindre Cécilia. Cette dernière s'est beaucoup investie durant la campagne de son mari. Cette trop grande exposition aux médias – qui suivent notamment Sarkozy pendant son jogging (!) – la mène dans les bras du publicitaire Richard Attias interprété par Yann Babilée. Ceux qui s'attendaient à découvrir des scoops croustillants sur l'idylle du président avec Carla Bruni resteront sur leur faim.

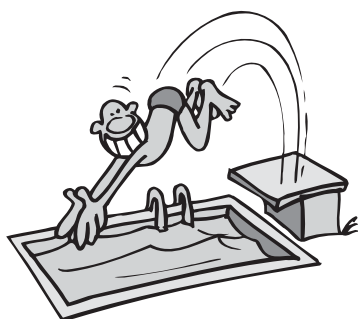
A.K.

La Ville jeune

Case à chocs (quai Ph.-Godet 20), Festi'neuch Opening Night, mercredi 1^{er} juin (portes à 21h): We Have Band (UK), Make The Girl Dance (F), Speedrax (F) + video par la Supermafia. Prélocation Petzi Fr. 20.-/Fr. 15.- avant 23h et en prélocation. Vendredi 3 juin (portes de minuit jusqu'à 6h, café croissant compris): Erol Alkan (UK), Rory Phillips (UK), Vacintosh (CH) + visuels par la Supermafia. Samedi 4 juin (portes à minuit jusqu'à 6h, café croissant compris), Arnaud Rebotini (Fr), Retrocyclique-Cycle opérant (Ch), Ludovic B (CH) + visuels par la Supermafia. Soirées organisées par Festi'neuch. Prélocation Petzi à la boutique du festival Fr. 5.-/sur place Fr. 10.-. www.case-a-chocs.ch

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô
Lundi-vendredi 8h-22h, samedi 8h-21h, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00.
Installations extérieures: 9h à 20h (du 15 juin au 15 août: 21h).



Piscine de Serrières
Horaire: 9h à 19h (du 15 juin au 15 août: 20h).

Football corporatif Terrain des Charmettes
Lundi 6 juin, 18h45, Casa d'Italia-Baxter, groupe A.

Football
Mercredi 1^{er} juin, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 20h15, Audax-Béroche, 2^e ligue.
Mercredi 1^{er} juin, terrain naturel Pierre-à-Bot, 20h, Xamax-Bôle, 3^e ligue.
Samedi 4 juin, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 16h, Xamax M21-FC Tavannes/Tramelan, 2^e ligue inter.
Dimanche 5 juin, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 16h, Audax-Deportivo, 3^e ligue.



Mercredi 8 juin, nouveau terrain synthétique Pierre-à-Bot, 20h15, Serrières-Le Parc, juniors C1.

Hockey sur gazon
Dimanche 5 juin, terrain synthétique Pierre-à-Bot, 13h, NHC-Basler HC, LNB.



L'établissement du projet définitif de réaménagement de la place Numa-Droz mis au concours

Améliorer l'image de la cité

Le Conseil général se prononcera lundi soir sur une demande de crédit relative à l'organisation d'un concours pour le réaménagement de l'espace public dans le secteur des places Numa-Droz et du Port. L'exécutif sollicite un montant de 510'000 francs pour la mise en place du concours ainsi que 279'000 francs destinés à développer le projet définitif de la place Numa-Droz. Après déduction de la participation de l'Etat, la part à charge de la Ville s'élève à 479'500 francs au total.

En septembre 2010, le Conseil général a accordé un crédit d'étude de 289'000 francs pour le réaménagement de la place Numa-Droz. Ce projet figure parmi les mesures de priorité A (2011-2014) du projet d'agglomération RUN. Le crédit d'étude devait servir à établir un projet définitif de réaménagement.

Aménagement des espaces publics

Au vu du manque de vision d'ensemble de l'avant-projet, le Conseil communal a décidé d'élargir le processus: la mise en place d'un concours d'aménagement des espaces publics donne la possibilité de prendre en compte un périmètre plus important. Le projet s'intéresse désormais au secteur baptisé «NumaPort». Il se compose de la place Numa-Droz, de la

place Alexis-Marie Piaget, de la place du Port et du port. Deux éléments sont à l'origine de cette extension de périmètre. D'une part, le budget des investissements 2011 prévoit la mise en place d'un concours pour l'aménagement de l'espace formé par la place du Port et la place Alexis-Marie Piaget. D'autre part, le développement du projet lauréat du concours Européen sur les Jeunes-Rives aura des incidences sur la gestion du stationnement avec une éventuelle extension du parking du Port sous la place Alexis-Marie Piaget.

Un concours destiné aux architectes

D'après le rapport de l'exécutif, la mise sur pied d'un concours d'aménagement des espaces publics permettra d'obtenir des propositions de qualité dans le but de réduire l'empreinte routière de ces lieux. L'évolution du projet et l'organisation du concours sont soutenues par l'Etat. Le concours NumaPort s'adresse aux architectes, urbanistes ou architectes-paysagistes. Ces derniers devront collaborer avec un ingénieur en mobilité pour vérifier la faisabilité de leur projet notamment en matière de fluidité du trafic. Le périmètre du concours englobe les espaces publics majeurs situés le long de la route qui relie le quai Philippe Godet au Nid-du-Crô, soit la place Numa-Droz,

l'espace «place du Port/place Alexis-Marie Piaget», le début du faubourg du Lac et de l'avenue du 1^{er}-Mars et l'ancien port.

Un mandat à la clé

Le Conseil communal à l'intention d'attribuer le mandat de la suite des études et de la réalisation à l'auteur du projet recommandé par le jury. L'attribution du mandat ne se fera pas par le jury lui-même, mais par le Conseil communal sur la base de ces recommandations. A l'issue du concours, le projet de réaménagement NumaPort sera mis sur pied par étapes. La première consiste à élaborer un projet définitif de réaménagement de la place Numa-Droz. La seconde porte sur sa réalisation. Le développement des projets de la place du Port, de la place Alexis-Marie Piaget et du Vieux-Port arrive en troisième étape. La réalisation de ces espaces mettra un point final au projet.

Calendrier et financement

Le concours d'architectes devrait s'ouvrir au début du mois de juillet. La signature du contrat avec l'auteur de la proposition retenue interviendra fin janvier 2012, sous réserve d'un éventuel recours. Les travaux de réaménagement de la place Numa-Droz devraient démarrer en septembre 2012 et s'étendront jusqu'en 2013. (ak)



Les travaux de réaménagement de la place Numa-Droz

La passerelle partira d'ici et débouchera sur un petit «chemin de ronde» attendant au chemin de Belleruche.



Une passerelle enjambera dès mars 2012

Un nouveau

Le Conseil général se prononcera lundi sur une enveloppe de 1,55 million de francs pour la réalisation d'ici le printemps 2012 de la «passerelle du Millénaire», qui reliera le Plateau de la gare à la colline de Bel-Air. La facture finale à charge de la Ville sera toutefois inférieure d'un quart, grâce à une subvention de la Confédération et à la participation promise par l'Université. La pose de la première pierre est prévue en novembre.

«La réalisation de cette passerelle est une opportunité exceptionnelle de relier deux quartiers de la ville et deux pôles cantonaux de formation», écrit le Conseil communal dans son rapport. C'est par ailleurs un élément important du Plan directeur de mobilité douce de la Ville et du projet d'ag-



devraient commencer en septembre 2012.

2 la rue de Gibraltar pour relier la gare à la colline du Mail

trait d'union dans la ville

glomération du réseau urbain neuchâtelois (RUN). A ce titre, elle bénéficie d'une subvention de quelque 300'000 francs de la Confédération. L'Université de Neuchâtel s'est également engagée à participer au financement, à hauteur de 100'000 francs.

Un millier d'usagers potentiels

La passerelle offrira une liaison directe entre la colline du Mail, où se trouve la Faculté des sciences (Unimail), et l'Espace de l'Europe, qui abrite la gare, le Conservatoire de Musique de Neuchâtel (CMN), la Haute école de gestion (HEG) et la Haute école de l'Arc jurassien (HE-Arc). Actuellement contraints aux « montagnes russes » entre ces deux sommets, piétons et cyclistes bénéficieront d'un nouvel itinéraire plus plat

et plus agréable puisqu'à l'écart du trafic pour environ moitié.

Selon l'étude effectuée, plus d'un millier de personnes, habitants du quartier mais surtout étudiants, sont susceptibles d'emprunter chaque jour la passerelle, dont 350 à 400 piétons et 20 à 30 vélos en heure de pointe, note l'exécutif dans son rapport. Et de souligner l'utilité publique d'un tel ouvrage.

«Aérien et transparent»

Longue de 40 mètres et large de 3 mètres 50, la passerelle enjambra la rue de Gibraltar, avant de déboucher sur un «chemin de ronde» attendant sur quelques mètres au chemin de Belleruche et aménagé en surplomb. C'est la solution trouvée avec la Communauté de Belleruche pour que

les piétons ne coupent pas à travers les terrains de leur copropriété, mais descendent le chemin de Belleruche vers le passage sous voie, avant de monter le chemin de Bel-Air. Ce «contournement» renchérit les coûts d'environ 350'000 francs.

Conçue par le bureau Bauart Architectes, la passerelle sera juchée sur des piliers «élancés et obliques» et dotée d'un revêtement en bois ou en enrobé bitumineux. Des garde-corps en verres sérigraphiés assureront la sécurité des usagers et la transparence de l'ouvrage. Un éclairage balisera le cheminement. L'ouvrage en lui-même est devisé à un million de francs. Si le Conseil général donne son aval à ces dépenses, cette nouvelle liaison piétonne devrait être mise en service en mars prochain. (ab)



Prévenir les accidents

Le Conseil général doit aussi donner son aval à des dépenses de 725'000 francs pour renforcer la sécurité des places de jeux et des préaux. La mise en conformité des 33 places de jeux aux dernières normes de sécurité européennes coûtera 362'000 francs et durera six ans. L'élimination des points noirs dans les cours des neuf écoles primaires sera réalisée cette année encore, pour un coût de 363'000 francs. Le gros des investissements se concentre sur les collèges de Vauseyon, de Serrières et de la Promenade. Ces mesures font suite à une motion approuvée en 2008 par le Conseil général.

Le Conseil communal propose en outre de classer un postulat de 1996 demandant d'étudier l'installation d'équipements de jeux fixes dans les préaux. La priorité allant à la sécurité, l'exécutif y renonce provisoirement. Des jeux seront toutefois peints au sol dans la cour de la plupart des collèges et des sacs avec différents jeux mis à disposition des élèves à la récré. (ab)



La construction de trois nouveaux immeubles sur le site des Cadolles a commencé

148 appartements pour 2014

La construction de trois bâtiments comprenant 148 nouveaux appartements a commencé sur le site de l'ancien hôpital des Cadolles. Les travaux vont durer jusqu'en janvier 2014. A ce moment-là et après investissement de quelque 40 millions de francs par la Caisse de pension de la fonction publique neuchâteloise, le site aura enfin achevé sa mue.

L'entreprise générale Bernasconi, les architectes, les investisseurs et la Ville de Neuchâtel ont tenu à marquer le 25 mai dernier le démarrage officiel de la construction d'immeubles au nord de l'ancien bâtiment de l'hôpital des Cadolles qui, lui, est habité depuis l'automne dernier après avoir été reconverti en appartements en PPE. En réalité, les travaux de terrassement ont commencé en avril et sont déjà très avancés. La construction proprement dite des trois immeubles résidentiels débutera en juillet pour se terminer en janvier 2014.

Appartements avec prestations

Prévoyance.ne.ch investit quelque 40 millions dans le projet. Quant à la Ville, elle met à disposition le terrain en droit de superficie en échange de 21 appartements à loyer subventionné. Le complexe comprendra trois immeubles: le bâtiment A avec 49 appartements propriété de Prévoyance.ne.ch ainsi que les appartements de la Ville,



Bonne nouvelle pour les habitants du quartier des Cadolles: les travaux de terrassement - et les nuisances qui les accompagnent - prendront fin en juillet.

le bâtiment B qui comprendra 52 appartements en résidence, appartenant à Prévoyance.ne.ch, et le bâtiment C qui regroupera une crèche publique pour 36 enfants et 26 appartements en PPE. La société Bonacasa développera dans le bâtiment B un concept fort prisé en Suisse alémanique consistant à fournir aux résidents toute une série de prestations payantes telles des soins à domicile, la garde d'enfants et d'animaux, l'entretien et l'arrosage des plantes, la livraison d'achats, des services postaux, la mise à disposition d'un véhicule, les nettoyages, le déneigement, du jardinage, la lessive, le repassage, etc. Les personnes âgées ou à

mobilité réduite (mais pas seulement) devraient apprécier!

Voitures enterrées

Ce nouveau quartier de la ville imaginé par le bureau d'architectes FrundGallina se caractérise par une certaine mixité qui mélange générations et origines socio-économiques et se développe dans une clairière en harmonie avec le site et en parfaite cohérence avec l'ancien bâtiment qui a été conservé. Les voitures sont enterrées dans un parking souterrain de 149 places et les appartements de 2,5, 3,5, 4,5 et 5,5 pièces sont traversants et dotés de grands balcons donnant au sud.

Mixité sociale

La réaffectation du site des Cadolles a ceci d'intéressant qu'elle réinvestit un espace urbain déjà habité auparavant. Avec la partie sud rénovée par le bureau Bauart, c'est plus de 400 personnes qui trouveront à se loger dans ce complexe résidentiel dont les appartements arriveront sur le marché - heureuse coïncidence - au moment où Microcity offrira quelque 300 nouveaux emplois. La mixité sociale présente dans ce quartier, habité par des personnes de différentes origines socio-professionnelles, favorisera la cohésion sociale ainsi que la qualité de vie des habitants, a relevé le conseiller communal Olivier Arni, directeur de l'urbanisme et de l'environnement, lors de la cérémonie officielle.

Concession sur le loyer

En janvier, le Conseil général avait accepté sur proposition du Conseil communal d'abaisser la location du terrain de ce vaste projet immobilier afin de convaincre Prévoyance.ne.ch de se lancer dans cet investissement. Cette concession a pour conséquence que la Ville recevra en guise de loyer non plus 28 mais 21 appartements à loyer modéré mais de bon standing ainsi que la surface dévolue à la crèche. Il n'en fallait pas moins pour relancer un projet en stand-by depuis plusieurs années. (pn)



Neuf entreprises et institutions neuchâteloises adhèrent à une plateforme de covoiturage

Partager sa voiture

L'Association Ecoparc coordonne un projet de mobilité initié par les entreprises du Groupe de liaison Puits-Godet / Pierre-à-Bot (GLPP). Elle a récemment lancé une plateforme internet de covoiturage destinée aux collaborateurs des entreprises Johnson & Johnson, Baxter, Autodesk, Medtronic, la BCN, le CSEM, Colybris et également la Ville et l'Université de Neuchâtel. Quelque 3800 collaborateurs et 4200 étudiants ont désormais la possibilité de chercher ou de proposer des trajets à partager. La liste des partenaires est encore amenée à s'allonger: l'Association Ecoparc informera les autres entreprises de la ville par courrier.

Les entreprises avaient intérêt à se regrouper pour obtenir une masse d'utilisateurs suffisamment importante pour que le projet fonctionne. La plateforme neuchatel-covoiturage.ch s'adresse uniquement aux collaborateurs des entreprises et institutions partenaires. Elle a été développée selon le même modèle que la plateforme www.e-covoiturage.ch, qui, elle, est accessible à tous.

Besoin des entreprises

Le GLPP a vu le jour en 2009 dans le but de trouver des solutions en matière de stationnement. Bon nombre de pendulaires n'ont pas

d'autres choix que d'utiliser leur véhicule pour se déplacer. L'idée consiste à réunir les pendulaires qui effectuent le même trajet. Ce mode de déplacement permet de réduire les émissions de CO₂ et ses frais de transports.

Partenariat inédit

Le projet réunit des partenaires privés, publics et académiques autour d'un même objectif: limiter le trafic individuel motorisé. Les entreprises et institutions participant payent un forfait qui sert entre autre à financer les coûts de développement informatique. La Ville de Neuchâtel, dotée de

quelque 1000 collaborateurs, a joué un rôle décisif pour réunir le financement nécessaire.

Mesures incitatives

Les collaborateurs des entreprises partenaires qui s'intéressent au covoiturage ont la possibilité d'obtenir un code d'accès auprès de leur employeur. Ils s'organisent entre eux pour partager les frais de déplacements. Les partenaires du projet ont carte blanche pour mettre en œuvre des mesures incitatives. Certaines entreprises mettent notamment des places de parc à disposition des «covoitureurs». (ak)

A propos...



Par analogie

Suite au premier choc pétrolier, les principales puissances mondiales se sont réunies pour traiter des questions économiques et discuter des affaires du monde. Ce groupement n'est pas une administration transnationale à la différence d'institutions ou d'organisations telles que l'ONU ou la Banque mondiale. Son nom ? Le G8... réunissant les représentants de l'Allemagne, du Canada, des Etats-Unis, de la France, du Japon, de l'Italie, de l'Angleterre et de la Russie.

Un autre groupe, plus près de chez nous, a entamé depuis plusieurs mois des réflexions en vue d'examiner les voies et moyens de développer la collaboration en son sein. Construire ensemble l'agglomération du littoral neuchâtelois lui permettra de répondre ainsi aux défis de plus en plus complexes auxquels ses membres sont confrontés. Son nom ? Le G8... aussi, réunissant les représentants des communes de Corcelles-Cormondrèche, Enges, Hauterive, La Tène, Neuchâtel, Peseux, Saint-Blaise et Valangin.

Pour les uns et les autres, des décisions importantes seront prochainement à l'ordre du jour afin, comme le disait déjà Martin Luther King, «d'apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots».

Rémy Voirol

La Ville officielle

Les séances sont publiques

Trois demandes de crédit sont à l'ordre du jour

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 6 juin 2011 à 19h30, à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est le suivant :

Rapports du Conseil communal

11-008

Rapport du Conseil communal, concernant une demande de crédit relative à l'organisation d'un concours pour le réaménagement de l'espace public dans le secteur place Numa-Droz/place du Port dit «NumaPort».

11-010

Rapport du Conseil communal, concernant une demande de crédit pour la réalisation de la passerelle du Millénaire, reliant l'Espace de l'Europe à la colline de Bel-Air.

11-007

Rapport du Conseil communal, concernant une demande de crédit pour la mise en conformité des places de jeux et l'amélioration de la sécurité dans les cours des écoles primaires.

Autres objets

11-607

Interpellation (dont le traitement en priorité à été accepté le 2 mai 2011) du groupe PLR par M. Blaise Péquignot et consorts, concernant l'amélioration de la sécurité de la passerelle de l'Utopie.

10-616

Interpellation du groupe UDC par M. Luciano Bocchi et consorts, intitulée «La Navigation: une Compagnie qui navigue hors de la loi».

10-312

Motion du groupe socialiste par M^{me} Martine Docourt Ducommun et consorts, intitulée «Pour une taxe au sac sociale».

10-619

Interpellation du groupe PLR par M. Fabio Bongiovanni et consorts, intitulée «Bibliothèque cantonale: des discussions qui fâchent?».

10-620

Interpellation du groupe PLR par M. Fabio Bongiovanni et consorts, inti-

tulée «Quelle politique de mise en location des biens appartenant à la Ville?».

11-603

Interpellation du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée «Les acteurs culturels à la rue?».

11-302

Motion interpartis des groupes PLR, socialiste, UDC et PopVertsSol par M^{me} et MM. Blaise Péquignot, Thomas Facchinetti, Maria Angela Guyot et Nicolas de Pury, intitulée «Pour un jumelage avec la Ville de Guimarães».

11-303

Motion du groupe socialiste par M. Thomas Facchinetti et consorts, intitulée «Plus d'emplois, plus de logements».

11-605

Interpellation du groupe PopVertsSol par M^{me} Catherine Loetscher Schneider et consorts, concernant les insectes pollinisateurs.

11-606

Interpellation du groupe socialiste par M^{me} Sabrina Rinaldo Adam et consorts, intitulée «Pour que les zones à 20 km/h soient vraiment des zones de rencontre».

11-401

Proposition du groupe PLR par M. Blaise Péquignot et consorts, au sens de l'article 50 du Règlement général (art. 32a RG), visant à la modification du Règlement général du 22 novembre 2010 par l'introduction d'un article 62bis (petites questions).

11-501

Postulat du groupe PLR par M. Alexandre Brodard et consorts, intitulé «Avenir des domaines agricoles et forestiers propriété de la Ville».

11-608

Interpellation (dont le traitement en priorité est demandé) du groupe socialiste par M. Matthieu Béguelin et consorts, intitulée «Qui a de l'ar-

gent met dans sa poche ceux qui n'en ont pas» Tolstoï, *L'argent*.

Pour mémoire

10-401

Proposition du groupe PopVertsSol par M. Christian van Gessel et consorts, intitulée «Pour un changement du système de rentes des conseillers communaux retraités». **Dans sa séance du 6 septembre 2010, le Conseil général, par 28 voix contre 5 et 4 abstentions, a renvoyé cet objet pour étude à la Commission financière.**

10-502

Postulat du groupe PLR par M. Jean-Charles Authier et consorts, intitulé «Pour la rentabilité de notre patrimoine financier sans loyers excessifs». **Dans sa séance du 6 septembre 2010, le Conseil général, par 32 voix contre 5 et 0 abstention, a renvoyé cet objet pour étude à la Commission spéciale de la politique immobilière et du logement de la Ville.**

10-304

Motion du groupe socialiste par M. Jonathan Gretilat et consorts, intitulée «Pour la création d'une institution destinée à gérer un patrimoine immobilier social et durable». **Dans sa séance du 6 septembre 2010, le Conseil général, par 32 voix contre 5 et 0 abstention, a renvoyé cet objet pour étude à la Commission spéciale de la politique immobilière et du logement de la Ville.**

Neuchâtel, le 18 mai 2011.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, Daniel Perdrizat **Le chancelier, Rémy Voirol**

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site internet www.neuchatelville.ch

Animations dans les commerces

Les commerçants du centre-ville acceptant le batz organisent une animation autour des poids et mesures :

- mercredi 8 juin de 15 à 17 heures chez Max & Meuron (passage Max-Meuron 4)
- vendredi 10 juin de 15 à 17 heures à la Pharmacieplus Centrale Matthys SA (rue de l'Hôpital 13)
- samedi 11 juin de 10 à 12 heures chez PKZ (rue St-Maurice 12)
- samedi 11 juin de 14 à 16 heures à la Pharmacie Coop Vitality (Pierre-à-Mazel 10).

Anim'Action aux habitants de Pierre-à-Bot

Le Café-rencontre de votre quartier vous invite **mardi 7 juin entre 14 heures et 15h30 à la salle des loisirs, rue des Acacias 1.**

Au programme, rencontres et discussions, café, thé, chocolat chaud, jus d'orange, pâtisserie du jour, journaux et jeux.

Renseignements : 032 717 74 63 ou www.neuchatelville.ch/animation

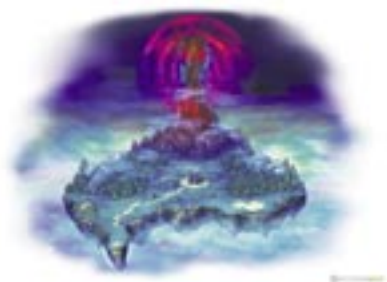
La chronique multimédia de...

« Dragon Quest VI » clôt la trilogie avec respect sur Nintendo DS

Adrien Isele



Jadis sorti sur Super Famicom puis sur PSone, le jeu de rôle du siècle passé « Dragon Quest VI: Le Royaume des songes » offre à la Nintendo DS un jeu de rôle d'une rare efficacité.



Comme la plupart des RPG du siècle passé, le scénario va à l'essentiel, sans fioriture. Vous incarnez un jeune homme, héros malgré lui devant accomplir sa destinée, sauver le monde des griffes du vil Meurtor. Simple, mais non simpliste, le scénario un brin

confus vous procurera cette montée en puissance chère à la série.

Le jeu se déroule dans un univers médiéval, sobre avec son petit côté austère et désuet fidèle à la série. Les personnages ainsi que les monstres sont toujours issus de l'imagination du génial Akira Toriyama (créateur de la série « Dragon Ball »). Moins inspirée que les épisodes précédents, la bande son est toujours conçue par Koichi Sugiyama, doyen des compositeurs de musiques de jeux.

Quelques jolis effets visuels, comme les neiges éternelles ou les fonds sous-marins de l'antre des sirènes, sont du plus bel effet. Et on appréciera comme il se doit les cinématiques, hélas trop rares, où la 3D n'a pas à rougir face aux plus beaux titres de la console.

L'autre point fort de la série, les combats. Rapide et grisant, vous allez dégommer du monstre par milliers.



nouvelle aire de jeu sans que vous y laissiez trop de plumes. On peut en plus recruter des monstres, enfin, moins que dans la version Super Nintendo.

Le jeu vous tiendra en haleine durant 35 heures environ. Une durée de vie tout à fait acceptable pour le genre. Par contre, il faut toujours effectuer vos sauvegardes dans les églises, c'est un peu contraignant.

Après les innombrables rééditions des « Final Fantasy », l'éditeur japonais Square Enix recycle une nouvelle fois une série mythique pour le plus grand bonheur des fans de jeux de rôle et pour remplir leur compte en banque sans grands efforts. Et ce titre nous rassure : malgré la sortie récente de la Nintendo 3DS, son aînée, la Nintendo DS, n'a pas

encore dit son dernier mot et peut encore compter sur des jeux de qualité.

encore dit son dernier mot et peut encore compter sur des jeux de qualité.

A.I.

A travers l'histoire



Cette aquarelle, réalisée avant l'achèvement définitif de la place Pury, montre la nouvelle place telle que l'a conçue l'architecte parisien Achille Leclère pour la ville de Neuchâtel. Réalisée dans l'axe de la rue du Seyon, la place met en évidence la statue de David de Pury encadrée par deux bâtiments symétriques. Le monument est inauguré en 1855, mais l'ensemble de la place n'est achevé qu'en 1863 avec la construction du second bâtiment. Aquarelle de Henri Dietrich, vers 1850 (Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel). Plus d'information sur cette image : www.imagesdupatrimoine.ch. Vincent Callet-Molin.

Visites de la Collégiale

Dans le cadre des festivités du Millénaire, le Service de l'urbanisme de la Ville propose des visites insolites de la Collégiale et de son chantier, en collaboration avec l'Office cantonal de la protection des monuments et des sites et la commission technique de la Collégiale.

Les prochaines visites commentées auront lieu:

- **lundi 6 juin: Les monuments funéraires et les sépultures à la Collégiale**, par Christian de Reynier, archéologue à l'Office cantonal de la protection des monuments et des sites, et Lucie Steiner, archéologue (attention: pas d'accès aux échafaudages!)
- **Lundi 27 juin: Pourquoi une collégiale à Neuchâtel?** par Jean-Daniel Morerod, professeur à l'Université de Neuchâtel (attention: pas d'accès aux échafaudages!)

D'autres visites auront lieu en juillet et août.

Portes ouvertes du chantier de la Collégiale: samedis 18 juin et 2 juillet de 13 à 17 heures.

Activités des commissions réglementaires

Commission d'urbanisme

La Direction de l'urbanisme et de l'environnement informe que la Commission d'urbanisme de la Ville siègera les:

- **mardi 21 juin**
- **vendredi 26 août**
- **mardi 27 septembre**
- **vendredi 28 octobre**
- **mardi 22 novembre**
- **mardi 13 décembre**

Pour que les projets puissent être inscrits à l'ordre du jour, ceux-ci doivent impérativement être adressés au Conseil communal 10 jours avant la date de la séance.

Direction de l'urbanisme et de l'environnement

Galerie Quint-Essences

Du 4 au 30 juin, la galerie Quint-Essences expose les œuvres de sept membres de l'Association Art à la cARTE et certaines des œuvres de onze artistes. Les techniques et les matériaux utilisés sont aussi diversifiés que les langues et les ethnies des artistes.

Vernissage samedi 4 juin dès 15 heures (rue du Neubourg 20). Entrée libre. Ouvert du mercredi au samedi de 14 à 18 heures.
www.galerie-quint-essences.ch



Offre d'emploi

Le Musée d'art et d'histoire met au concours un poste de

secrétaire à 45%

apte à accomplir toutes les tâches liées au secrétariat des quatre conservatrice-teur-s ainsi qu'à la coordination administrative des différents services de l'institution.

Ce poste conviendrait à une personne sociable, responsable et organisée, à l'aise dans les contacts humains et au bénéfice d'une solide expérience professionnelle.

Si vous avez une excellente formation commerciale (CFC, diplôme ou maturité commerciale), êtes à l'aise avec l'allemand parlé et écrit, l'anglais serait un atout, maîtrisez parfaitement les outils bureautiques usuels et rédigez avec aisance, cette offre vous concerne.

Nous attendons avec plaisir votre postulation (lettre de motivation, curriculum vitae, photo, copie des diplômes et certificats), jusqu'au **vendredi 17 juin 2011**, à l'adresse suivante:

Ville de Neuchâtel
Service des ressources humaines
Faubourg de l'Hôpital 4
2000 Neuchâtel

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de Madame Renée Knecht, administratrice du musée, au numéro de téléphone suivant: 032 717 79 23.

Entrée en service: 1^{er} septembre 2011 ou à convenir.

Visites publiques de l'Hôtel de Ville

Les Autorités de la Ville de Neuchâtel célèbrent l'année du Millénaire par l'organisation de festivités destinées à rassembler la population de la ville et de la région. Dans ce cadre, le Conseil général a, lui, souhaité pouvoir partager quelques moments avec le Parlement des jeunes de Neuchâtel et les législatifs des villes jumelées de Besançon, Sansepolcro et Aarau.

Ainsi, quatre visites publiques de l'Hôtel de Ville sont prévues de mai à septembre.

La deuxième visite aura lieu le lundi 6 juin à 18 heures. Le programme de la soirée est le suivant:

- A 18 heures: visite guidée de l'Hôtel de Ville. Le rendez-vous est fixé au Péristyle et il n'y a pas besoin de s'inscrire. Deux historiens vous feront découvrir les locaux de ce haut lieu du patrimoine neuchâtelois.
- De 18h à 19h30: animation et visite libre des stands d'information et présentation des associations de quartiers.
- A 19h30: Séance traditionnelle du Conseil général.

Les prochaines visites sont planifiées aux 27 juin et 12 septembre.

Echos

- Samedi, le Conseil communal sera représenté par M^{me} Françoise Jeanneret, directrice des sports, au 39^e Tournoi international de football des parlementaires.

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Pierre-Laurent Denis-Krieger, architecte à Rochefort, d'un permis de construire pour la construction d'un cabanon et l'installation d'un monte-personnes 16, chemin de Serroue, article 9313 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Mirko Bozin. Les plans peuvent être consultés du 20 mai au 20 juin 2011, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Michel Tanner, architecte à Boudry, d'un permis de construire pour l'aménagement de deux places de parc 11, rue de Beauregard, article 6720 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Monsieur Michel Tanner. Les plans peuvent être consultés du 1^{er} juin au 1^{er} juillet 2011, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Quinzaine neuchâteloise

Dans le cadre de la Quinzaine neuchâteloise, de nombreuses animations auront lieu au centre-ville, mercredi et samedi:

- **mercredi 1^{er} juin de 14 à 18 heures** dans le quartier du Temple du Bas, les enfants fêtent la Ville! Les organisateurs leur proposent: des spectacles de marionnettes, des contes, des tours en lama, une présentation d'Agility avec les chiens par My School Dog, la découverte des instruments de musique de l'Académie MCA, du maquillage fantaisie, etc.
- **samedi 4 juin de 10 à 17 heures** à la rue du Seyon et dans le quartier du Temple du Bas, grande braderie et animations diverses.

Programme cinéma pour la semaine du 1^{er} au 7 juin**APOLLO 1 032 710 10 33****VERY BAD TRIP 2**

2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 15h30, 18h, 20h30, ve/sa 23h.
Acteurs: Ed Helms, Bradley Cooper,
Zach Galifianakis.
De Todd Phillips.

APOLLO 2 032 710 10 33**GIANNI E LE DONNE**

1^{re} semaine. 7 ans sug. 14 ans.
VF me au lu 20h15.
Acteurs: Gianni di Gregorio,
Valeria Bendori.
De Gianni di Gregorio.

APOLLO 2 032 710 10 33**PIRATES DES CARAÏBES
LA FONTAINE DE JOUVENCE - 3D**

3^e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF ma 20h30.
Acteurs: Johnny Depp, Penélope Cruz.
De Rob Marshall.

APOLLO 2 032 710 10 33**RIO - 3D**

8^e semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF me au di 14h.
De Carlos Saldanha. Derniers jours.

APOLLO 2 032 710 10 33**LE CHAT DU RABIN - 3D**

1^{re} semaine. 7 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 16h, 18h.
Acteurs: François Morel, Maurice
Bénichou.
De Joann Sfar.

APOLLO 2 032 710 10 33**FAST AND FURIOUS 5**

5^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 22h30.
Acteurs: Vin Diesel, Paul Walker.
De Justin Lin. Dernières séances.

APOLLO 3 032 710 10 33**MINUIT À PARIS**

4^e semaine. 7 ans sug. 12 ans.
VO s-t fr/all. me au ma 15h, 18h15, 20h15,
ve/sa 22h45.
Acteurs: Owen Wilson, Rachel McAdams.
De Woody Allen.

ARCADES 032 710 10 44**PIRATES DES CARAÏBES
LA FONTAINE DE JOUVENCE - 3D**

3^e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 14h30, 17h30, me au lu
20h30, ve/sa 23h30.
Acteurs: Johnny Depp, Penélope Cruz.
De Rob Marshall.

ARCADES 032 710 10 44**KUNG FU PANDA 2 - 3D**

1^{re} semaine. Pour tous sug. 7 ans.
VF ma 20h.
De Jennifer Yuh Nelson.
Avant-première.

BIO 032 710 10 55**LE GAMIN AU VÉLO**

2^e semaine. 10 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 16h, 18h15, 20h15.
Acteurs: Cécile de France, Thomas Doret.
De Jean-Pierre Dardenne.

REX 032 710 10 77**X-MEN: LE COMMENCEMENT**

1^{re} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 14h45, 17h45, 20h45, ve/sa
23h30.
Acteurs: James McAvoy, Kevin Bacon.
De Matthew Vaughn.

STUDIO 032 710 10 88**L'ARBRE DE VIE**

3^e semaine. 10 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 14h30, 17h30, 20h30.
Acteurs: Brad Pitt, Sean Penn.
De Terrence Malick.
Palme d'or du Festival de Cannes 2011.



Agenda pratique

Services
d'urgence

Police: 117.
Service du feu: 118.
Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité
N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline
24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:
tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz
(numéro général et urgences), tél. 032
886 00 00.

Services publics

Rateau-ivre, bistro-ados destiné aux
ados de 12 à 18 ans, (rue des Fausses-
Brayes 15). Ouvert du mardi au ven-
dredi de 15h30 à 18h30, tél. 032 725
26 65.

RECIF, lieu de rencontre et d'échanges
pour femmes réfugiées, immigrées et
suisses, (rue de la Cassarde 22), tél. 032
730 33 50. Ouverture de l'accueil:
lundi au vendredi 8h30-11h30, 13h30-
17h, mercredi après-midi fermé, ven-
dredi 13h30-16h. Cours de français, for-
mation d'aide ménagère, permanences
d'accueil et de santé, divers ateliers et
activités ponctuelles. www.recifne.ch
courriel: 2000@recifNE.ch

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte
tous les jours jusqu'à 20h30. Après
20h30, le numéro du service d'ur-
gence 144 communique les coordon-
nées du pharmacien de garde attei-
gnable pour les ordonnances urgentes
soumises à la taxe de nuit.

NOMAD
maintien à domicile

Centre NOMAD
Neuchâtel et environs

7 jours/7, prestations de soins
(LAMal) et d'aide aux activités de la
vie quotidienne, collaboration avec
les partenaires favorisant le maintien
à domicile. Demande de prestations
et d'informations: passage M.-de-
Meuron 6, Neuchâtel, tél. 032 886 85
00, jours ouvrables de 7h30 à 12h et
13h30 à 17h30.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant
ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

P paroisse réformée évangélique

**Cultes du jeudi 2 juin (Ascension) et
du dimanche 5 juin**

Sud:

Collégiale: je 2 juin à 10 h, culte
paroissial avec sainte cène. Di à 10h,
culte avec sainte cène.

Temple du Bas: je à 10h, méditation,
salle du refuge. Eglise ouverte du
lundi au vendredi de 16 à 18h, samedi
de 11 à 13h (présence et exposition).

Nord:

Ermitage: di à 10h30, culte avec
sainte cène.

Valangines: di à 9h30, culte.

Est:

Maladière: di à 10h, culte avec sainte
cène.

Ouest:

Serrières: di à 10h15, culte avec sainte
cène.

Portalès: di à 10h, culte ou messe.

**Deutschsprachige reformierte Kirch-
gemeinde:** 5. Juni, 10 Uhr, Gottes-
dienst im Kirchengemeindehaus Pou-
drières 21, Neuchâtel, Abendmahl.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en por-
tugais. Di à 10h et à 18h, messes.

Serrières, église Saint-Marc: sa à
17h30, messe. Di à 12h, messe en ita-
lien.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à
10h30, messe.

La Coudre, chapelle Saint-Norbert: sa
à 18h messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: sa à 16h,
messe en croate. Di à 17h, messe en
espagnol.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage:
di à 10h, célébration dominicale
(aumônerie protestante 1^{er} et 3^e di) et
catholique (2^e et 4^e di).

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-
de-Vattel): di à 9h45 messe à La Chau-
de-Fonds.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voïrol, chancelier

Rédaction:

Patrice Neuenschwander, journaliste
Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste stagiaire

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Eliane Petermann, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messellier S.A., Neuchâtel

Tirage:

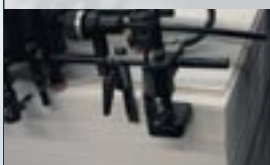
22'000 exemplaires



L'instantané de Stefano Iori...



... le Tour du Canton à Neuchâtel



L'image

de votre entreprise

passe par notre

technique

Saint-Nicolas 11 • Case postale • 2006 Neuchâtel • Téléphone 032 725 12 96
Téléfax 032 724 19 37 • www.messeiller.ch • admin@messeiller.ch



Cinquième défaite en Coupe de Suisse pour Neuchâtel Xamax, battu 2-0 par le FC Sion

Essayé, pas pu !

Il y avait de l'ambiance dimanche parmi les Neuchâtelois venus soutenir Xamax à Bâle. Dans le car déjà qui emmenait la délégation officielle de la Ville (photo 1) puis dans les tribunes du Parc St-Jacques (photos 2 et 3). Le but marqué par Sion après une minute de jeu a jeté un froid. Le deuxième (4), cinq minutes plus tard, a défi-

nitivement calmé les esprits neuchâtelois. A l'exception des ultras qui sont allés inutilement provoquer les supporters séduois en fin de match... Une finale de coupe demeure un instant exceptionnel (5) et les joueurs ne diront pas le contraire, eux qui ont reçu du vin du Millénaire pour remplir le trophée (6)! (pn)



1



2



3



4



5



6